

Liaison

Les arts de création et l'institution universitaire : Entente cordiale ou mésalliance?

Henri-Dominique Paratte

La création dans les universités
Number 44, Fall–September 1987

URI: id.erudit.org/iderudit/42813ac

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN 0227-227X (print)
1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paratte, H. (1987). Les arts de création et l'institution universitaire : Entente cordiale ou mésalliance?. *Liaison*, (44), 31–33.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org



Les arts de création et l'institution universitaire :

Entente cordiale ou mésalliance?

par Henri-Dominique Paratte

Quelle importance revêt la relation, inévitable, entre l'université et le milieu créateur artistique? On peut d'autant moins refuser de se poser la question aujourd'hui, puisque l'ensemble de la *politique culturelle* est nécessairement sujet à des révisions constantes. De plus, la diffusion des œuvres d'art implique, pour un marché de plus en plus vaste, des sommes et des besoins institutionnels de plus en plus considérables.

Mais quel est le rôle de l'université? Est-il de *former* des artistes? Est-il d'aider, dans un contexte de formation générale en arts, à donner à un public futur (à moins qu'on ne préfère l'image du *marché* potentiel des arts de demain) une compréhension réelle de l'art et de sa place dans la société?

Par ailleurs, ne s'agit-il pas aussi, à l'université, de fournir au créateur potentiel un certain nombre de moyens et de ressources qu'il lui serait difficile d'obtenir en dehors du cadre d'une institution financée plus solidement que la plupart des organisations artistiques, publiques ou privées? Et nos universités remplissent-elles adéquatement cette fonction, tant au niveau institutionnel qu'au niveau du personnel qui les compose?

À un premier niveau, il peut être utile d'essayer de voir si globalement l'université offre en terme de programmes ce qui couvre l'ensemble des arts de création. Une évaluation faite de l'index des cours et programmes des universités canadiennes démontre assez

La dimension fondamentale de l'université est de fonctionner comme un croisement entre l'extérieur et le régional, l'universel et le particulier, l'individuel et le collectif.

bien que toutes les disciplines artistiques sont couvertes par l'université. Par ailleurs, pourtant, certains programmes et certaines institutions sont de toute évidence plus riches que d'autres. Et, en tant que francophones hors Québec, force nous est de remarquer que la majorité des programmes, et des programmes avancés en particulier, est offerte dans un contexte québécois où nous ne nous sentons pas nécessairement à notre aise.

Mais, une fois constatée l'existence de programmes, il reste à voir comment ils fonctionnent. Il reste notamment à vérifier comment les praticiens, nécessairement artistes et instructeurs, se situent par rapport à la *machine* universitaire dans laquelle, de toute manière, le financement le plus massif va aux

domaines industriels, médicaux, et aux infrastructures sportives.

Pour l'artiste acadien par excellence qu'est Claude Roussel, auquel les Éditions d'Acadie viennent de consacrer un livre (lire la critique en page 50), il ne fait guère de doute que la décision de fonder à l'Université de Moncton un département des arts visuels était la manifestation la plus évidente d'un intérêt pour le domaine artistique qui jusqu'alors n'avait pas vraiment fait surface, du moins dans le monde de l'enseignement.

À ce niveau, il semble donc incontestable que l'art et l'université puissent fonctionner ensemble. De fait, le niveau universitaire offre une ouverture à certains domaines insuffisamment présents dans le milieu, agissant ainsi comme catalyseur de forces nouvelles pour l'ensemble de la population. Il est évident qu'un département d'arts visuels ne saurait aller sans une galerie d'art, comme c'est le cas à l'Université de Moncton. Il est évident aussi que le fait de se trouver confronté avec le monde universitaire contraint l'artiste à une recherche plus poussée sur le plan des formes et des techniques, préservant en outre une possibilité de contact avec un public mobile pour éviter l'isolement qui guette tout créateur. Il crée aussi, dans le cas des minorités francophones hors Québec, qui oscillent encore entre une identité régionale indéfinie et une identité collective incertaine, un espace fondamental. Herménégilde Chiasson décrit dans sa biographie de Claude Roussel le rôle qu'a joué l'Université de Moncton dans le développement d'une image acadienne : *c'est avec la création de structures mises en place par Claude Roussel (cours à option, galerie d'art,*

baccalauréat en arts visuels) que l'Acadie devait recouvrer une vision et des images qu'on lui avait longtemps refusées.

Le texte d'Herménégilde Chiasson permet aussi de mieux cerner un des éléments intéressants qui divise, sinon oppose, l'universitaire et l'artistique. C'est que l'université a essentiellement une vocation de transmission et de recherche : dans le domaine culturel, cela veut dire qu'elle constitue un des rouages de l'institution artistique, tout en offrant plus aisément que d'autres institutions une base de recherche qui peut permettre à l'art de sortir du cadre trop limité, matériellement ou autrement, de la création artistique. On pense, par exemple, au travail qui avait été accompli par Charles Gagnon avec Luciano Berio et le laboratoire d'électro-acoustique de l'Université McGill pour le pavillon *Spectrafonia* de Terre des Hommes en 1970; on pense bien entendu aux expositions qui permettent de se situer par rapport aux milieux national et international en tout premier lieu.

Car il ne faut pas oublier que la dimension fondamentale de l'université n'est pas de fonctionner comme un collège communautaire amélioré : elle est, de façon plus large, de fonctionner comme un croisement entre l'extérieur et le régional, l'universel et le particulier, l'individuel et le collectif. Si le Département d'arts visuels de l'Université de Moncton a connu un départ essentiel autour de la personne de Claude Roussel, ce sont aussi des personnalités venues de l'extérieur qui ont marqué son développement : le belge Francis Coutellier, le tchèque Pavel Skalnik, par exemple. Les jeunes artistes acadiens ont ainsi pu se définir, plus peut-être que d'autres jeunes artistes francophones, par rapport à la triple influence d'un *héritage* acadien qu'il leur fallait assumer d'une manière ou d'une autre, d'influences européennes importées et d'inévitables influences américaines. Sans l'université comme médium, il n'est pas certain que ce même processus aurait pu être mis en place.

Il est bien évident que les cours d'art ne garantissent pas la formation d'artistes : il ne s'agit pas, à cet égard, de *cours* assurant la *transmission* d'un *savoir* tout prêt. Parfois le professeur est appelé à intervenir, parfois non; mais son rôle est essentiellement de faciliter le contact avec les gens du métier. Le peut-il vraiment, alors que son enseignement vient s'ajouter, souvent, à un travail d'artiste personnel

qu'on chiffre volontiers à 45 heures par semaine? Si Claude Gauvin, peintre et professeur à l'Université de Moncton, est le premier à reconnaître le grand talent et le grand montant de créativité présents dans l'existence même d'un programme d'arts visuels, il n'est pas certain que celui-ci ne demande pas, idéalement, pour fonctionner à plein, un certain réaménagement du système, sans parler d'un nombre de bourses de formation à l'étranger plus adéquat et d'une augmentation de budget de la galerie d'art de l'université.

L'université... est d'autant plus essentielle que la région a besoin d'un carrefour de développement efficace, porte ouverte sur le monde en même temps que pôle d'identité locale, régionale, voire nationale.

Après les arts visuels, le domaine du théâtre est à la fois celui qui est le plus évident dans l'espace universitaire, à la fois parce que le théâtre est un art *public* par excellence, et aussi parce que certaines institutions se sont données tout particulièrement le mandat de développer des programmes : les programmes de premier cycle de Moncton, par exemple, permettent d'aller compléter son éducation par la suite à l'Université du Québec à Montréal ou à l'Université d'Ottawa. Là où le programme de théâtre n'est que *débutant*, le théâtre est quand même la forme la plus pratiquée du domaine des arts, comme c'est le cas au Manitoba.

La volonté de créer à Moncton un département de théâtre faisait suite, plus qu'à un mouvement spontané du monde universitaire qui voit toujours avec suspicion les programmes reposant plus sur des *ateliers* que sur des *cours* de type européen traditionnel, aux mouvements étudiants qui animèrent l'Université de Moncton en 1968. Il fallait, comme le souligne Laurent Lavoie, *permettre aux jeunes de s'exprimer*

librement, d'extérioriser leurs craintes et leurs passions et de mieux se connaître.

Si l'Université d'Ottawa dispose incontestablement d'un programme en théâtre de grande qualité, d'autres institutions n'en ont pas pour autant : l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse attend toujours un théâtre qui n'est pas près de voir le jour, le Collège Universitaire de Saint-Boniface ne dispose pas d'un programme en théâtre. Il est pourtant possible d'envisager dans des cas comme ceux-ci un meilleur lien entre la communauté et l'université, lien qui ne va cependant pas sans problèmes, si l'on compare, précisément, la situation néo-écossaise à la situation manitobaine.

L'université peut donc devenir *noyau* culturel — ou, au contraire, selon les circonstances, se trouver renforcée par la présence d'un tel noyau. Les petites universités hors Québec ne sont qu'à cet égard guère différentes des universités régionales au Québec : ainsi, selon Hélène Roy, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), cette petite institution a acquis une réputation dynamique, assumant un rôle de développement régional dans le domaine de la sculpture, des arts visuels et des arts du spectacle qui en fait quasiment, depuis 1969, non seulement une université à vocation régionale, mais aussi un centre de brassage d'idées tout à fait vigoureux.

Car c'est cela, en définitive, la vocation de l'université; elle est d'autant plus essentielle que la région a besoin d'un carrefour de développement efficace, porte ouverte sur le monde en même temps que pôle d'identité locale, régionale, voire nationale. L'on peut imaginer que la coopération entre institutions de taille similaire pourrait, dans de nombreux cas, favoriser le développement d'une conscience artistique élargie, tant au niveau création qu'au niveau connaissance.

Le domaine qui est peut-être le plus *absent* de l'enseignement des arts dans nos universités, malgré une présence dans des cours de stylistique ici ou là, est la création littéraire. Malgré cela, l'université est souvent impliquée, par son personnel, sinon par sa structure institutionnelle, dans le développement de la littérature. Les Éditions d'Acadie, par exemple, doivent leur existence à des professeurs de l'Université de Moncton. Au Manitoba, les Éditions des Plaines ont été fondées par Annette Saint-Pierre, professeure au Collège universitaire de St-Boniface (CUSB). Ce sont des étudiants de l'Université Laurentienne

de Sudbury, en Ontario, qui ont créé *Prise de Parole*. Cette maison d'édition peut compter, encore aujourd'hui, sur l'appui de professeurs de cette université.

Et, de toute évidence, comme le souligne Ingrid Joubert, la connaissance de nos œuvres littéraires et de nos écrivains passe par une institution universitaire qui a su, en partie, s'intéresser à ses contemporains, forçant même parfois l'université européenne à faire de même, que ce soit, entre autres, en France, où les étudiants de Limoges et de Poitiers vont étudier les romans de Jeannine Landry-Thériault après ceux d'Antonine Maillet, ou encore en Allemagne, où Ingrid Joubert parlera de dramaturges manitobains à des étudiants d'université. Les revues, de *Liaison* à *Éloizes*, dépendent souvent du travail bénévole des universitaires. Bien entendu, la notion de *culture générale* permettant de former un milieu réceptif à l'information artistique est essentielle pour l'existence d'une civilisation dans laquelle les arts ont leur place.

Que tout ne soit pas parfait, on en convient : en tant que poète, j'aimerais voir la possibilité de faire un Certificat d'animation poétique quelque part, par exemple, qui permettrait aussi de former des animateurs pour les niveaux élémentaire et secondaire. Il est certain que, dans l'esprit de l'université, on fait souvent face à une absence de valorisation du domaine artistique. C'est que la création artistique, valeur individuelle s'il en est, remet souvent en question des valeurs culturelles que l'université doit défendre et renforcer. L'espoir exprimé par Claude Bissell en 1967 dans son essai intitulé *The University and the Arts*, celui de voir l'université s'ouvrir plus au domaine des arts, comme soutien et comme lieu de recherche et de création — adoptant au besoin la solution d'*université libre* —, s'il s'est en partie réalisé dans quelques endroits, ne fait cependant pas disparaître la nécessité fondamentale de lieux de création et de recherche artistiques. S'ils peuvent être affiliés à l'institution universitaire, ces lieux de création doivent rester fondamentalement des organismes autonomes visant à former des artistes professionnels. Ceux-ci pourront cependant, par leur affiliation à temps partiel à l'institution universitaire, préserver l'importance de la *culture générale* pour le public de l'avenir. □

Henri-Dominique Paratte est professeur de littérature française à l'Université Acadia, en Nouvelle-Écosse. Il est aussi coprésident du Comité consultatif canadien sur le statut de l'artiste.



La création... c'est une question d'initiative

Une entrevue avec Clarence Poirier

par Marielle Gervais
et Denise Paquette

Clarence Poirier a été comédien-animateur, pendant deux ans, au Théâtre populaire d'Acadie à Caraquet avant de se consacrer entièrement à l'enseignement de la pratique théâtrale au Département d'art dramatique de l'Université de Moncton. Nous lui avons demandé dans quelle mesure l'Université de Moncton rend possible le développement de la création en pratique théâtrale.



Clarence Poirier: Le type d'enseignement que je fais m'amène à la création.

C.P. — Je dois préciser d'abord que le type d'enseignement que je fais, parce qu'il est axé vers la pratique, m'amène à la création. Je ne peux pas diriger des étudiants-comédiens sans puiser dans la créativité. Chaque cours doit être renouvelé : on cherche un nouveau texte, une nouvelle distribution. Chaque groupe comporte des individus qui ont chacun des problèmes particuliers, ce qui m'oblige à puiser constamment dans de nouvelles ressources. C'est intéressant, parce que, de cette façon, l'enseignement ne peut jamais devenir routinier. À ce moment-là, ce n'est pas le cours que tu enseignes qui est intéressant, c'est la matière étudiante. À la différence des étudiants en arts visuels ou en musique, l'étudiant en théâtre est à la fois l'instrument et l'élève. Il ne peut pas mettre l'instrument de côté. Il doit en prendre soin vingt-quatre heures par jour. Nous, de notre côté, on ne travaille pas seulement avec un corps, mais avec un esprit, une attitude et une vision, et un talent dont on doit favoriser le développement quel qu'il soit. Tout ce que je veux, c'est qu'il ait l'esprit professionnel, qu'il travaille avec cette perception, ce sérieux, cette rigueur qui pourra éventuellement, lorsqu'il aura à faire ses armes, compenser le manque d'expérience.

M.G. — Est-ce que l'encadrement administratif de l'Université vous aide autant à créer que la nature du cours le fait?

C.P. — Évidemment non. Par contre, il y a toujours la Faculté des études supérieures et de la recherche qui nous a aidés financièrement à mettre sur pied des projets qui ont été de l'ordre de la création. L'été dernier, par exemple, j'ai travaillé avec une auteure acadienne,